



BULLETIN COMMUNAL d'information

www.jalhay.be

N°19 - MARS 2022



Le Conseil Communal

VOTRE BOURGMESTRE



Michel FRANSOLET
Police - Sécurité Logement
Etat civil - Personnel
Bien-être animal

VOS ECHEVIN(E)S



1er échevin
Marc ANCION

Travaux, Agriculture
Forêts, Economie
Développement
durable



2ème échevin
Eric LAURENT

Enseignement
Finances
Urbanisme
Aménagement du
Territoire



3ème échevin
Michel PAROTTE

Sports - Communication
Mobilité - Sécurité routière
Festivités - Vie associative
Citoyenneté - Cimetières



4ème échevine
Victoria VANDEBERG

Culture - Tourisme
Jeunesse - Politique de la
personne handicapée
Environnement
Patrimoine - Cultes



Présidente du CPAS
Noëlle WILLEM

Santé
Petite enfance
Famille
3ème âge
Affaires sociales

VOS CONSEILLER(E)S



Dimitri
HOUSSA



Bastien
LAURENT



Francis
LERHO



Alexandre
DAUVISTER



Justine
DEFECHE



Alison
CLEMENT



Georgette
MICHEL-EVRARD



Jacques
CHAUMONT



Luc
BAWIN



Vincent
SWARTENBROUCKX



Gauthier
LEMAITRE



Didier
HEUSDENS



Pierre - François
VILZ

VOTRE DIRECTRICE GENERALE



Béatrice **ROYEN**

VOTRE DIRECTEUR FINANCIER



Jean - Luc **HENIN**

ADMINISTRATION COMMUNALE

<u>Accueil :</u>	087/37.91.18	de 08h30 à 12h00 et de 13h15 à 16h30
<u>Bourgmestre :</u>	087/37.91.26	
<u>Bureau des Echevins :</u>	087/37.91.28 ou 91.29	
<u>Etat civil – Population :</u>	087/37.91.10	de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 le samedi de 09h00 à 12h00
<u>Urbanisme :</u>	087/37.91.30	de 08h30 à 12h00 le samedi de 09h00 à 12h00 fermé chaque dernier samedi du mois
<u>Marchés publics :</u>	087/37.91.21 ou 91.22	de 08h15 à 12h00 et de 13h15 à 16h30
<u>Protocole et communication:</u>	087/37.91.42	de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
<u>Travaux :</u>	087/47.49.41	
<u>Permanence de Sart :</u>	087/29.90.21	mardi de 14h00 à 17h00 et samedi de 09h00 à 12h00



CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

Le Conseil

VOTRE PRESIDENTE DU C.P.A.S.



Noëlle WILLEM
Présidente

VOS CONSEILLER(E)S



Olivier BREDO



Michel WILKIN



**Anne
CHARPENTIER**



**Georgette
EVRARD**



Françoise MEANT



Claude WIES



**Jean-Paul
COLLETTE**



**Jean - Pierre
DEVOS**

VOTRE DIRECTRICE GENERALE



Catherine ABRASSART

VOTRE DIRECTEUR FINANCIER



Jean-Luc HENIN

LE CPAS : UN SERVICE ACCESSIBLE À TOUTE LA POPULATION.

Vous pouvez nous contacter par téléphone au **087/29.90.10** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

Ou vous présenter à une permanence (**suspendue actuellement suite aux restrictions liées au Covid**)

- A Sart du lundi au vendredi de 09h00 à 11h00
 - A Jalhay (à l'administration de Jalhay – 1^{er} étage)
les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 09h00 à 11h00 et le vendredi de 13h30 à 16h30
- Téléphone : 087/37.91.38 (aux heures de permanence)
Consultez le site internet du CPAS pour connaître les modifications des permanences : www.cpasjalhay.be

Info conseil pour tous

Vous habitez la commune de Jalhay et vous êtes confronté à des questions ou des problèmes relevant du domaine social.

Le CPAS peut vous donner une information sociale de base ainsi qu'une orientation vers l'organisme le plus adéquat pour répondre à votre demande.

La confidentialité est assurée.

Ce service est accessible à toute personne résidant dans la commune de Jalhay.

N'hésitez pas à contacter le CPAS de Jalhay au 087/29.90.10 pour obtenir un rendez-vous.

Site internet : www.cpasjalhay.be



AGENDA DES ACTIVITÉS

Plus d'infos sur le site :
www.cpasjalhay.be

Le CPAS de Jalhay vous invite à enfin retrouver les initiations informatiques de Mobi'TIC. Elles sont gratuites et ouvertes à tous les jalhaytois.

Le CPAS organise également des activités «PCS», destinées aux personnes souffrant d'isolement, de solitude. Elles sont également gratuites et ouvertes à tous les jalhaytois.



LES MARDIS DE MOBI'TIC

De 9h30 à 12h00 aux Colibris*

15 mars 2022 ▶ Utilisation de Windows 10

03 mai 2022 ▶ Smartphones et tablettes

31 mai 2022 ▶ Traitement de texte (Word...)

28 juin 2022 ▶ Utilisation de *Power Point*

*Les Colibris, Place 14 à 4845 Jalhay

Inscription obligatoire au **087/29 90 10**.



PLAN DE COHÉSION SOCIALE

Action de lutte contre l'isolement

14 mars 2022 ▶ Coiffeuse aux Colibris*
13h00 à 17h30

11 avril 2022 ▶ Coiffeuse aux Colibris
13h00 à 17h30

21 avril 2022 ▶ Bain de forêt,
9h45 à 12h00

avec Manon GOEDERS, Coach de vie

09 mai 2022 ▶ Coiffeuse aux Colibris
13h00 à 17h30

06 juin 2022 ▶ Coiffeuse aux Colibris
13h00 à 17h30

Inscription obligatoire au **087/29 90 10** ou par mail à : pcs@cpasjalhay.be

ATTENTION ARNAQUES !!

Les tentatives d'arnaques, par mail ou SMS, se multiplient.

Le but est toujours le même : obtenir vos données bancaires, vos données personnelles, soutirer de l'argent ou injecter un virus dans votre appareil (puis demander une rançon pour revenir à la normale).

Les arnaqueurs ne manquent pas d'imagination !!

En voici quelques exemples :

Par courriels :

- promesse d'héritage, de généreuses commissions pour un transfert d'argent via votre compte, etc(...) **Dans tous les cas : NE JAMAIS CLIQUER SUR LE LIEN PROPOSÉ**

- un de vos contacts (via mails ou WhatsApp) vous demande de l'argent car il se retrouve dans une situation délicate(...) Attention : son compte a certainement été piraté !! **Réaction : IGNORER OU CONTACTER LA PERSONNE DIRECTEMENT PAR UNE AUTRE VOIE (appel téléphonique par exemple)**

- un pirate informatique vous contacte pour vous dire qu'il a réussi à s'introduire dans votre ordinateur et qu'il a remarqué que vous fréquentiez des sites internet peu recommandables (pornographie, pédo-pornographie, échangistes). Il vous menace de tout débiller sur la place publique si vous ne lui versez pas une somme d'argent. Ceci est une tentative de chantage ! **NE RÉAGISSEZ JAMAIS !**

Un document qui paraît officiel vous annonce que vous êtes poursuivi par INTERPOL pour des faits très graves. Ceci est une tentative d'intimidation ! **N'AYEZ PAS PEUR ! NE RÉAGISSEZ PAS !**

Par SMS :

- ITSME vous demande de réinitialiser vos données

- un organisme public vous réclame le paiement rapide d'une amende

- un organisme public vous annonce une prime (liée au Covid, à un remboursement d'impôt, etc)

Dans tous ces cas de figures : NE JAMAIS RÉAGIR OU SUIVRE LE LIEN PROPOSÉ



CE QU'IL FAUT RETENIR :

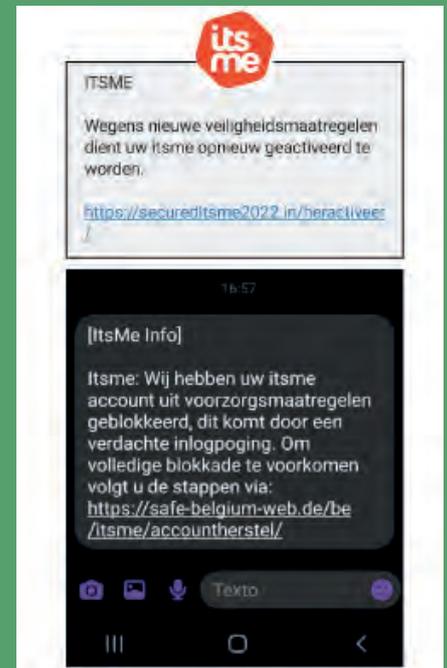
- Méfiez-vous des demandes de réponses URGENTES : elles ne le sont certainement pas !

- Regardez toujours l'adresse mail : si elle est loufoque ou très originale, l'arnaque n'est pas loin !

- Un organisme public (SPF Finances, Région wallonne...) ne vous contactera jamais par SMS ou mails pour vous communiquer une information personnelle (prime, amende...)

- Une banque ne demandera JAMAIS vos codes bancaires

- Si une proposition est trop belle pour être vraie(...) **C'EST QU'ELLE NE L'EST PAS !!!!**



QUELQUES NOUVEAUTES 2022

COVID 19

Le Gouvernement fédéral a décidé de la prolongation d'une série de mesures de soutien aux personnes impactées par les restrictions : jusqu'en mars 2022

- Chômage temporaire
- Droit passerelle
- Prime de 25 euros par mois aux bénéficiaires GRAPA, allocations pour handi capés et RIS
- Pour les CPAS : Fonds Covid, subside bien-être psychologique, la mesu res Zoom 18/25 pour les jeunes.

MUTUELLE

Le plafond du MAF réduit à 250 euros

Le plafond « maximum à facturer » passe de 450 à 250 euros pour les personnes à faibles revenus. Concrètement, les bénéficiaires qui atteindront 250 euros de ticket modérateur pour les soins de santé seront remboursés du reste du tiers payant au cours d'une même année.

Des indemnités de maternité à la hausse pour les indépendantes. Pour les 4 premières semaines, le montant atteindra jusqu'à 752,34 euros en cas de repos complet et 376,17 euros à mi-temps. A partir de la 5ème semaine, il pourra aller jusqu'à 688,12 ou 344,06.

ENERGIE

Au vu de la hausse de l'énergie, un forfait unique pour la fourniture d'électricité d'un montant de 80 euros sera attribué aux personnes qui étaient clients protégés fédéraux (RIS, Allocations pour personnes handicapées, Grapa et temporairement les BIM (accès au droit entre le 1/02/201 et le 12/04/2022). Cette aide sera automatique, versée par votre fournisseur. Un seul forfait par ménage et prendra la forme d'une note de crédit.

Une facture simplifiée

Un A.R établit désormais les exigences minimales auxquelles doivent répondre les factures afin de permettre au consommateur de comparer les prix et contrôler sa consommation. Il y aura cinq rubriques : « Informations essentielles sur le contrat », « Quoi, où et comment dois-je payer ou récupérer un montant ? », « J'ai une question », « Comparer un contrat et changer » et « Gérer sa consommation d'énergie »

Les petits caractères seront quant à eux supprimés.

Interdiction de la reconduction tacite des contrats dormants.

FINANCES

Moins de précompte sur les salaires. Cette réforme va permettre une hausse moyenne de 128 euros par an du salaire net en 2022, 209 euros en 2023 et 243 en 2024. En revanche, les contribuables recevront un remboursement d'impôt moindre !

Un service bancaire universel (SBU) pour maintenir les opérations manuelles

SBU est dorénavant inclus dans l'offre des banques belges afin de permettre aux clients de pouvoir payer et gérer leur argent sans difficulté dans un contexte de numérisation de la société. Coût forfaitaire maximum de 60 euros par an et comprend un minimum de 60 opérations manuelles (virements papier à remettre à l'agence et retraits d'espèces au guichet), une carte de débit, 24 retraits d'espèces et l'impression des extraits de compte aux guichets automatiques.

CREDIT HYPOTHECAIRE

Le montant du crédit est désormais calculé sur la base de la valeur estimée du bien et non plus sur le prix d'achat. L'expertise du bien est dès lors requise avant d'octroyer le crédit. Le recours à un expert sur place ne sera toutefois pas nécessaire à chaque fois, un modèle statistique pourra également être utilisé et devrait être privilégié par les banques pour limiter les frais.

Indexation de la contribution au Fonds d'aide juridique.

Depuis le 1/12/2021, la contribution a augmenté : 22 euros au lieu de 20.



.....
**CONSEIL
GRATUIT
D'UN AVOCAT
PRES DE
CHEZ VOUS!**

Petit ou grand problème avec un voisin ?
Conflit avec votre locataire ou votre propriétaire ?
Différents familiaux ?
Victime d'arnaques ou d'abus de confiance ?
Problèmes de succession ?
Divorce plus compliqué que prévu ?
Et autres problèmes ...

Comment s'en sortir ? Par où commencer ?

Un premier contact avec un avocat peut être un bon début !

L'Aide juridique de première ligne vient à vous avec des permanences décentralisées : une fois par mois, un avocat du barreau de Verviers se tient à votre disposition pour une consultation brève afin de vous donner un premier conseil juridique, un avis ou pour vous orienter vers un avocat spécialisé. Ouvert à tous.

Les permanences ont lieu :

- tous les deuxième lundis du mois de 10h00 à 11h00

Voici les prochaines dates : 7 mars/4 avril/9 mai/ 13 juin 2022

Où ? dans les locaux du CPAS de Jalhay à Sart (premier étage)

Adresse : Place du Marché 164 à Sart

Téléphone : 087/29.90.10

NB : en juin 2022 : à la Maison Bronfort (Place du Marché)



**L'AGENT
PROXIMITÉ
DÉMENCE**

**Maladie d'Alzheimer : Une question ? Une information ?
L'agent Proxidem est un agent du CPAS qui rencontre, informe et oriente
toute personne en demande et ce totalement gratuitement.**



**Envie de parler et d'être écouté ?
Existe-t-il des activités spécifiques pour les patients ?
Besoin d'un centre de jour ou d'une MR/S dans votre région ?**

Depuis le mois d'octobre 2017, notre commune collabore avec la Ligue Alzheimer dans le cadre de la charte **Ville Amie Démence**.

Si vous désirez obtenir des informations, vous pouvez contacter Martine ARNOULD, assistante sociale au CPAS de JALHAY au 087/29 90 10, ou en cas d'absence, Valérie FONTAINE.

Ligue Alzheimer ASBL - Tél : 04 229 58 10 - 0800 15 225
Du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00

Administration de biens et de la personne

Qui peut introduire la demande de mise sous administrateur de biens et/de la personne ?

Toute personne intéressée peut demander au juge de paix de mettre en place une mesure de protection. La personne à protéger peut aussi le demander elle-même.

Un parent, un voisin, un responsable d'un service d'aides familiales, un enfant majeur, un assistant social peut faire la demande au nom de l'institution.

Le mieux est d'inciter la personne à protéger à le faire elle-même et éventuellement de l'accompagner dans cette démarche. Mais si elle refuse ou s'il y a urgence, toute autre personne intéressée peut le faire.

Attention : si le juge décide que la personne ne doit pas être mise sous protection, la personne qui a introduit la requête peut devoir payer les frais de la procédure.

Où et comment introduire ?

Depuis le 1er juin 2021, vous devez introduire la **demande en ligne**, sur le site du Registre central de protection des personnes. (Avant, vous deviez introduire la demande auprès du **juge de paix du lieu de résidence de la personne à protéger** ou, à défaut, de son domicile.)

Une vidéo vous explique comment créer votre profil et faire la demande. Vous devez obligatoirement joindre à la requête un certificat médical circonstancié datant de moins de 15 jours.

Si vous n'êtes pas à l'aise avec l'informatique, vous pouvez vous rendre auprès de la Justice de Paix compétente, un membre du greffe pourra vous assister.

Des réponses concrètes aux questions que vous vous posez.

NOUVELLE ÉDITION !

Seniors
d'abord!

cpas solihay

Rédition du référentiel « SENIORS d'abord »

Appel aux professionnels qui veulent y figurer !

Dans le courant de l'année 2022, le CPAS va rééditer son référentiel destiné aux « Seniors ».

Le but de cette nouvelle publication est d'apporter une information utile et actualisée sur les différents acteurs pouvant répondre aux difficultés rencontrées par les aînés, telles qu'une perte d'autonomie ou un retour d'hospitalisation, qui pourraient compromettre un maintien à domicile dans de bonnes conditions.

Pour être complète, cette publication a besoin de l'autorisation des professionnels qui souhaitent y figurer. Un premier appel avait déjà été lancé dans le dernier bulletin communal.

Au risque de commettre un oubli, en tant qu'acteur de la santé ou fournisseur de services dédiés aux seniors, vous pouvez nous contacter spontanément par :

téléphone : 087/29.90.22

par mail : cecile.sente@cpasjhalhay.be

Merci d'avance pour votre collaboration.



Bibliothèques Sans Frontières BELGIQUE

A partir du mois d'avril, nous vous proposons une aide personnalisée sur les questions informatiques.

Ces nouveaux rendez-vous accompagneront les personnes en difficulté numérique dans l'apprentissage de l'outil informatique.

A partir du mois d'avril, nous vous proposons une aide personnalisée sur les questions informatiques.

Ces nouveaux rendez-vous accompagneront les personnes en difficulté numérique dans l'apprentissage de l'outil informatique.

Où ? Dans l'espace numérique de la bibliothèque de Jalhay, rue de la Fagne 15
Renseignements et prise de rendez-vous : 087646098 (du mardi au vendredi)

AVRIL

Comment faire une recherche sur Internet ? Niveau intermédiaire

Pour découvrir la planète Internet et apprendre à faire une recherche avec mots clés et choisir un résultat.

Le 8 avril, sur rendez-vous (13h30, 14h00, 14h30 et 15h00) et le 22 avril (entrée libre).

MAI

Comment se repérer dans sa boîte e-mail et envoyer un mail ? Niveau intermédiaire

Pour apprendre à envoyer un mail et répondre à un mail reçu.

Le 13 mai, sur rendez-vous (13h30, 14h00, 14h30 et 15h00) et le 27 mai (entrée libre).

JUIN

Quels sont les services offerts par une banque en ligne ? Niveau intermédiaire

Pour découvrir les différentes fonctions disponibles au niveau de la banque sur Internet et s'exercer dans un espace d'exercices d'apprentissage en ligne.

Le 10 juin, sur rendez-vous (13h30, 14h00, 14h30 et 15h00) et le 24 juin (entrée libre).

Naissances

26/06/2021	DREZE Andrew	JALHAY
12/07/2021	BAXEVANIDIS Tim	JALHAY-Foyr
16/07/2021	GRISARD Louis	SART
04/08/2021	HENDRICK Maxence	JALHAY-Charneux
06/08/2021	MAGER Clémence	JALHAY
18/08/2021	VERAZZI Ethan	SART
21/08/2021	DUMEZ Lola	SART
21/08/2021	DUMEZ Ninon	SART
25/08/2021	DARIMONT Maxence	JALHAY-Charneux
27/08/2021	MELON Eva	SART
10/09/2021	HAAS Jules	JALHAY-Herbiester
11/09/2021	TENSI Charly	SART-Tiège
16/09/2021	PORROVECCHIO Emy	SART-Tiège
29/09/2021	JACQUEMIN Emilio	SART-Tiège
15/10/2021	D'ARGENT Justin	SART
30/10/2021	TAHIR Livy	JALHAY-Surister
08/11/2021	DENOEL Lilian	SART
12/11/2021	FONTAINE Clovis	SART
14/12/2021	FICKERS Louis	JALHAY
25/11/2021	BRIALMONT Lise	SART
15/12/2021	POLLENUS Mathias	JALHAY-Charneux
16/12/2021	LINCE Emma	JALHAY-Mariomont
21/12/2021	BECKERS Colin	JALHAY
22/12/2021	DARIMONT Alexandre	JALHAY
23/12/2021	WILMART Sasha	JALHAY
26/12/2021	FRANSSENS Florine	JALHAY
29/12/2021	MOULAN THYS Sacha	SART-Tiège



Décès

03/09/2021	BASTIN Denise	SART-Nivezé
05/09/2021	FASSOTTE Marie-Louise	SART-Nivezé
06/09/2021	SCHMITZ Pierrette	JALHAY
10/09/2021	BONIVER Léonce	JALHAY
16/09/2021	PERY Edmond	SART-Nivezé
08/10/2021	MARCOTTE Jean-Luc	SART-Nivezé
14/10/2021	SAGEHOMME Philippe	JALHAY
20/10/2021	PLENNEVAUX Roger	SART-Nivezé
25/10/2021	DATH Richard	JALHAY-Mariomont
27/10/2021	FONTAINE Claude	SART-Nivezé
30/10/2021	BLAVIER Laure	SART-Tiège
31/10/2021	BRAUN Jean-Michel	JALHAY-Charneux
31/10/2021	REMACLE Rose	SART
03/11/2021	BERTRAND Claude	JALHAY
12/11/2021	LETIEXHE Daniel	SART-Tiège
18/11/2021	CARETTE Pierre	JALHAY-Mariomont
20/11/2021	JÉRÔME Monique	SART
21/11/2021	MALAY André	SART
22/11/2021	KONINCKX Bernard	JALHAY-Surister
22/11/2021	VANDEBROEK Jeanne	SART-Nivezé
27/11/2021	GAILLARD June	JALHAY
03/12/2021	MALAY Gisèle	SART
10/12/2021	RIXHON Patrick	JALHAY
14/12/2021	DARIMONT Mariette	SART-Nivezé
15/12/2021	DEUS Christian	SART-Cokaifagne
17/12/2021	CORTLEVEN Bertha	SART-Tiège
19/12/2021	GOFFOY Xavier	SART
20/12/2021	MARON Simone	JALHAY-Foyr
22/12/2021	DEWANDELEER Sophie	SART
22/12/2021	HEBRANT Denise	SART-Nivezé
24/12/2021	JANSSEN Madeleine	SART-Nivezé
27/12/2021	LEBEAU Michel	SART-Tiège
31/12/2021	JACQUEMIN Simone	JALHAY-Tiège
11/01/2022	KRINS Guillaume	SART
18/01/2022	DEFOURNY Arthur	JALHAY-Foyr
27/01/2022	MENNICKEN Ursula	JALHAY
31/01/2022	KAISER Louis	JALHAY-Foyr
03/02/2022	HILGERS Clémentine	SART
04/02/2022	LEGRAS Eliane	SART
06/02/2022	BLAISE Simone	SART
10/02/2022	STAQUET Norbert	SART-Nivezé
13/02/2022	TELLIER Henriette	SART-Nivezé
14/02/2022	FANIELLE Jean	SART-Nivezé
21/02/2022	FEVRY Louis	JALHAY-Royompré
21/02/2022	LOGIST ANNE	SART-Wayai
27/02/2022	BONIVER Jacques	SART-Tiège



La kids-ID

La kids-ID est le document d'identité électronique pour les enfants belges de moins de 12 ans.

La Kids-ID n'étant obligatoire qu'en cas de séjour à l'étranger, vous devez en faire vous-même la demande pour vos enfants au service population de votre commune. Veuillez-vous munir d'une bonne photo d'identité de vos enfants réalisée par un photographe professionnel.

Avec une Kids-ID les enfants de moins de 12 ans peuvent voyager dans l'Union européenne et dans certains autres pays.

Dans certains pays, les enfants

doivent être munis d'un passeport (Plus d'info: www.diplomatie.belgium.be/fr/).

Le délai pour l'obtention d'une Kids-ID est de 3 semaines. Demandez-la donc à temps auprès de votre commune.

Coût : 6,70

Il existe une procédure rapide d'obtention de la Kids-ID, mais nettement plus onéreuse que le prix de base.

Attention, n'oubliez pas de vérifier la validité des kids-id de vos enfants. Ces documents d'identité ont une validité de 3 ans et ne sont pas renouvelés automatiquement, car uniquement obligatoires en cas de séjour à l'étranger.



Opération

« Un arbre = un enfant »

Par les élèves de 6ème année de l'école de Sart et leur institutrice, Marielle Pitz



Notre école a répondu à l'appel à projet « Un jour au Parlement wallon ».

Nous avons eu la chance de pouvoir nous y rendre ce 16 novembre 2021. Pour l'occasion, nous avons dû, dans une démarche citoyenne, débattre, écrire et proposer un Décret.

La réflexion était riche, nous avons dû défendre notre projet en commission puis dans l'hémicycle. Nous avons été soumis à un vote et avons reçu de nombreux commentaires positifs.

(On a gagné !)

Croyant en notre projet, nous avons invité le Collège des Bourgmestre et Echevins à l'école pour leur présenter notre Arrêté communal.

Lors du Conseil communal du 21 février 2022, notre projet a été adopté à l'unanimité !

Merci d'avoir cru en nous, merci pour votre générosité et votre bienveillance.

« Favoriser un air sain dans ma commune pour limiter le réchauffement climatique »

Un arbre fournit de l'oxygène pour 4 humains ou animaux ! L'arbre est un élément essentiel à la vie et une richesse de Jalhay. Nous proposons de valoriser l'arbre et de lui donner plus de place dans notre environnement.

A chaque fois qu'un enfant naît à Jalhay, un arbre - arbuste indigène ou une plante mellifère est planté ! Jalhay est un modèle et participe à l'élan mondial qui lutte contre la déforestation.

Article 1

Arbre indigène : Arbre ou arbuste qui pousse naturellement dans un milieu donné et qui s'y est développé sans l'aide ni l'intervention de personne.

Plante mellifère : Plante produisant de bonnes quantités de nectar et de pollen de bonne qualité et accessible aux abeilles.

Photosynthèse : Processus par lequel les plantes vertes synthétisent des matières organiques grâce à l'énergie lumineuse, en absorbant le gaz carbonique de l'air et en rejetant l'oxygène.

Article 2

Lors de la déclaration à la commune d'un nouveau-né, les parents reçoivent un bon pour un arbre indigène ou une plante mellifère à replanter. Les parents, en échange du bon, signent une charte de non-utilisation de pesticide chimique pour l'entretien de leur arbre-arbuste ou plante mellifère.

Article 3

Les parents peuvent planter l'arbre ou la plante mellifère soit chez eux, soit sur un terrain privé, soit sur leur balcon.

Article 4

La commune choisit des essences d'arbres en fonction des spécificités du sol. Elle rédige et propose une liste d'essences indigènes aux parents. La commune invitera dans l'année les parents à venir chercher un arbre indigène ou une plante mellifère aux ateliers communaux.

Notre devise :

Si l'on m'apprenait que la fin du monde est pour demain, je planterais quand même un pommier.

Martin Luther King

Voir règlement sur le site internet : www.jalhay.be



Merci aux bénévoles du lundi

23 ans. 23 ans, c'est le nombre d'années d'activités des bénévoles sur la commune de Jalhay. Ce groupe, créé en 1999 par Ghislain Lespire, commença ses travaux par la restauration de la promenade de la Hoëgne à l'occasion de ses 100 ans. D'année en année, les travaux se sont multipliés : de la restauration de fontaines, de croix, à l'aménagement des nombreux kilomètres de balades par la construction de petits ponts, en passant par la pose de plaques en bois gravées. De lundi en lundi, c'est également le nombre de bénévoles qui s'est multiplié, jusqu'à compter deux douzaines d'hommes en 2021, avec l'ajout d'un groupe supplémentaire le vendredi, comptant une douzaine d'hommes.

Si ils ont été si nombreux à s'investir en 2021, c'est évidemment suite aux inondations et aux nombreux ravages faits par les cours d'eau sur nos balades. En effet, une quarantaine des cinquante ponts que comptaient nos promenades avaient été cassés ou emportés par les flots au mois de juillet. Leur travail acharné, deux jours par semaine, avec le concours de la commune pour l'approvisionnement en matériel et matériaux, a permis, en moins d'un an, de rendre à nouveau accessible l'ensemble des balades de la commune.

Quén ovrèdje !

Pour votre travail, votre implication, votre motivation, votre dévouement pour le patrimoine historique et naturel de la commune de Jalhay, MERCI les bénévoles du lundi !



Télévie

Il y a trois ans, un comité s'est formé pour organiser des actions afin de soutenir le télévie (tombola, repas, marche...). Grâce à vous, nous avons déjà récolté 74 106 euros. Nous vous remercions de ce soutien.

En plus de ces actions, des tirelires "Télévie" se trouvent dans différents commerces de la commune afin d'y recueillir les pièces jaunes et rouges.

Comme les années précédentes, des cartes de soutien seront mises en vente dans toute la commune de Jalhay. Celles-ci seront au prix de 5 euros et vous permettront de gagner un des 5000 lots. Comme l'année dernière, une voiture sera tirée au sort lors de notre journée "Télévie des Sartois".

Bloquez déjà la date du samedi 8 octobre 2022 pour retirer vos lots et nous organiserons un souper si les mesures sanitaires le permettent.

N'hésitez pas à nous suivre sur Facebook : Télévie des Sartois. Et si vous avez un peu de temps à nous consacrer, une aide est toujours la bienvenue.

Ensemble, faisons gagner la vie.
Le comité du Télévie des Sartois



Valentin SERVAIS, habitant notre commune, a été sélectionné pour la seconde fois dans la Belgian Team du Mondial – WorldSkills Shanghai en octobre prochain



EUROSKILLS : NOUVEAU CHEVAL DE BATAILLE

Les débuts : *Baigné dans le monde hippique, je me suis naturellement dirigé vers les métiers du cheval. En 3ème année, en désaccord avec un professeur, j'ai préféré changer d'option pour l'Aménagement des Parcs et Jardins. J'ai directement accroché.*

Qui plus est, dans le monde du cheval, il y a peu de débouchés donc je voulais trouver quelque chose qui me passionne et dans lequel je puisse faire carrière.

Ma passion : *Sans aucun doute le cheval. J'ai 9 chevaux et je me rêve toujours éleveur ou entraîneur spécialisé dans la compétition. Je suis meneur et cavalier, tout ce qui est attelage me plaît. Je voudrais participer au Championnat de Belgique avec mon dernier cheval.*

Mes qualités : *Un esprit créatif.*

Mes points d'attention : *L'anglais sans aucun doute.*

Les Startech's : *Un peu perdu au début de la présélection, mon coéquipier et moi avons regardé autour de nous comment fonctionnaient les autres et on a suivi. Nous avons pris du retard le premier jour mais, on s'est rattrapé le second ; on a vite compris le « truc ». Je ne m'attendais pas à ce que*

notre duo termine premier. Reste à voir jusqu'où on peut aller.

L'entretien, ce n'est pas spécialement où j'excelle. Ce qui me plaît, c'est de partir de rien et réaliser, créer des pavages, terrasses, bordures.

EuroSkills Graz : *Je ne suis pas un voyageur, j'aime rester dans mon pays. Mais, pour EuroSkills, je pars pour l'expérience et, en plus, c'est une chance à saisir. Je suis content de représenter la Belgique, de ressentir l'adrénaline et d'affronter les autres. Et de voir jusqu'où je peux aller.*

Signe particulier : *Compétiteur dans l'âme.*

Plus tard : *Je souhaite devenir indépendant en aménagement des parcs et jardins et je voudrais aussi suivre une formation pour devenir grimpeur-élagueur.*

FORMATION

2013-2020 IPEA la Reid

Secondaires générales - Secondaires professionnelles : Le métier du cheval
- Secondaires professionnelles : Horticulture - Spécialisation : Aménagement parcs et jardins

ENTREPRISE

Depuis 2020 : Entreprise Valentin Servais Aménagements extérieurs (Jalhay)

Valentin est formé et coaché par Sabine Piedboeuf
Confédération Construction - Cluster des Entreprises Complémentaires



Trophée du Mérite Sportif 2021

La Commune de Jalhay a désigné les lauréats du Trophée du Mérite Sportif et des médailles du Mérite Sportif, Culturel ou Philanthropique 2021. Malheureusement, pour la seconde année consécutive, nous n'avons pu organiser cette soirée de remise des prix à l'Administration communale vu la crise sanitaire et les mesures en vigueur actuellement.

Trophée du Mérite Sportif Individuel

Matt ROMBEAUX

Matt est âgé de 14 ans. Il pratique le karaté depuis sa plus tendre enfance, ce qui lui a valu de recevoir le Trophée du Mérite Sportif 2019 et 2020.

Durant cette année 2021 encore perturbée suite au Covid 19, Matt a de nouveau performé en devenant Champion d'Espagne et vainqueur de la Coupe d'Espagne pour la cinquième fois consécutive. Il vient également de prendre la 1ère place mondiale dans sa catégorie.



Marc FRANSOLET

Marc FRANSOLET est âgé de 58 ans et voue une passion au vélo. En cette année 2021, notre habitant de Solwaster s'est lancé un défi, celui d'inscrire son nom au palmarès du brevet des « Bicinglés du Ventoux ». Ce brevet consiste à effectuer à six reprises l'ascension du Mont Ventoux en une seule journée, et ce à raison de deux fois par versants différents à savoir Bedoin, Sault et Malaucène. Cette performance a été réalisée grâce à l'appui et au soutien de son épouse accompagnée d'Eric et Anne-Catherine Bronfort et de Francis et Chantal Ligneul.

Toutes nos félicitations à tous ces sportifs pour ces magnifiques performances.

Le projet "PHOTOVOLTAÏQUE POUR TOUS" contribue à la mise en œuvre du Plan Energie et Climat de la commune de Jalhay.



Les prix de l'énergie montent en flèche - Il est temps d'envisager sérieusement l'achat d'une installation photovoltaïque. Une installation vous permet de réduire votre dépendance du marché de l'électricité.

Une installation PV s'amortit grâce aux économies d'électricité réalisées sans augmenter les coûts pour votre foyer.

Mettre des panneaux photovoltaïques sur votre toit vous paraît trop compliqué, trop cher, voire problématique pour votre santé ? Cette information est pour vous.

Courant d'Air, coopérative citoyenne à finalité sociale active dans les énergies renouvelables depuis 10 ans, connaît les aspects techniques, financiers, sanitaires et environnementaux liés à une installation photovoltaïque. Pour vous accompagner dans votre réflexion, elle a créé une **brochure d'information détaillée** et organisera des **soirées d'information dans 18 communes** de la région.

La brochure d'information est disponible à la commune et peut également être consultée en ligne sur le **site web du projet pv.courantdair.be**.

Pour vous permettre d'estimer le **potentiel solaire de votre toit** et le **prix d'une installation**, Courant d'Air a développé un **outil de simulation en ligne**. L'outil vous permet

également de **sélectionner 2 installateurs** parmi une liste de 10 installateurs de la région qui participent actuellement au projet. Les installateurs que vous aurez sélectionnés vous contacteront pour **une visite sur place** et vous feront chacun **une offre personnalisée**, adaptée à la situation des lieux et à vos besoins.

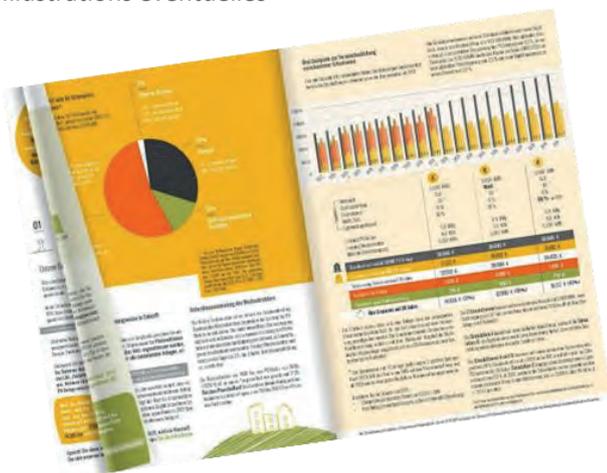
Soirée d'information
Commune de Jalhay
5 mai 2022, 19h30
A la salle « Petite France » de Surister

Le nombre de participants aux réunions est **limité à 50 personnes**. Informations et inscription au **080 216 944** ou sur **pv.courantdair.be**.



Courant d'Air SCRL FS -Unter den Linden 5/E1, 4750 Elsenborn - www.courantdair.be - info@courantdair.be - 080 216 944

Illustrations éventuelles



TRAVAUX

Il est possible de leur faciliter la vie.

Depuis le mois de janvier nous avons vu nos habitudes changer pour la collecte des immondices. Au lieu de déposer nos sacs en bord de voirie nous devons y amener nos conteneurs.

Le travail des éboueurs n'est pas plus facile pour autant car ils doivent reporter les conteneurs à l'endroit où ils se trouvaient, ce qui représente un surplus de travail pour eux.

Pour leur faciliter la tâche, vous pouvez l'installer en bord de voirie en plaçant les poignées du côté de la route. La prise en charge sera plus aisée et ils termineront leur journée un peu moins exténués. Merci d'y penser.



Hausse du coût de l'énergie

Depuis de nombreuses années, notre Commune agit pour limiter sa consommation en énergie. Depuis de nombreuses années aussi, notre Commune propose aux particuliers des aides pour l'installation de panneaux photovoltaïques. Pour un audit énergétique, un conseiller en énergie est également à la disposition du public pour donner des conseils éclairés sur le sujet.

Nous avons également investi dans des parkings de co-voiturage pour aider nos habitants à partager la route, que ce soit avec des collègues ou même en utilisant les transports en commun. A ce sujet, connaissez-vous la ligne rapide qui va de Bütgenbach aux Plenesses en passant par Waimes Malmedy, Sart, Verviers et inversement ? Ce bus, qui vous prendra en charge et vous ramènera à proximité du parking de co-voiturage de Solwaster, reliera les différents arrêts en un temps record en vous permettant d'épargner pas mal de carburant et un ticket de stationnement.

Si vous roulez avec une voiture électrique, vous pourrez même la recharger pendant votre absence. Cette ligne rapide est un atout indéniable pour la mobilité dans notre commune, essayez-là et vous ne pourrez plus vous en passer !



Nous gardons nos deux fleurs

En 2021 notre commune était à nouveau inscrite au concours Wallonie en fleurs. Ce concours mis en place par la Région Wallonne vise à embellir nos villages grâce à leur fleurissement tout en favorisant l'aspect durable des aménagements. Grâce à la compétence de nos jardiniers et à leur travail acharné, nous avons pu garder le label de deux fleurs, ce qui est admirable.

Budget communal 2022

La crise des scolytes, la crise Covid, les inondations et ses conséquences nous ont fait vivre trois années infernales. Dans ce contexte, faire un budget à l'équilibre est un exercice difficile. C'est le cas pour toutes les Communes, à des degrés divers, puisque la tutelle autorise pour ce budget un déficit de 5 % (3,5 % en 2021) et permet à celles qui le désirent d'emprunter, sans taux d'intérêt, afin d'équilibrer l'exercice propre. La Commune de Jalhay a choisi de ne pas présenter ce budget en déficit, ni de recourir à cet emprunt. Ce serait reporter les difficultés sur l'avenir.

Une des conséquences de cette situation influençant négativement le budget est l'inflation (Energie, matières premières, coût du personnel...). De nombreuses dépenses supplémentaires, liées aux inondations, sont à prévoir. Pensons aux nombreuses réparations et autres aménagements

Au niveau des recettes, nous constatons une augmentation des ventes de bois pour arriver à 550.000 € sans pour autant atteindre le niveau de 2018 (820.000 €). Les recettes de transfert augmentent de 5 %. Sachons que l'inflation dépassera probablement ce taux et que, au compte, les recettes d'IPP seront certainement plus faibles qu'annoncées, par suite de la crise Covid (- 129.000 € en 2021). Comme nous le verrons dans les dépenses, les primes APE ne suivent pas l'augmentation des coûts de personnel. Deux éléments sont positifs au niveau des recettes : le retour (cette recette avait été supprimée lors de la législature précédente) des compensations pour les travailleurs transfrontaliers (79.897,04 €) et l'augmentation du fonds des Communes qui suit, notamment, le montant des additionnels (+ 62.279,51 €)

Au niveau des dépenses, certaines explosent : dépenses de personnel (+ 636.375,78 €) non compensées par une augmentation des primes APE (+ 95.718 €), ces dépenses atteignent dorénavant 50 % du budget ordinaire ; coût des assurances (+ 110.000 €) ; coût de l'informatique (+ 15.000 €), cette dépense a plus que doublé depuis 2017) ... Au niveau des dépenses de fonctionnement, elles diminuent (diminution des prestations de tiers, transfert vers l'extraordinaire et modifications au niveau des déchets). Au niveau des dépenses de transfert, elles augmentent de 17 % (police, intradel ...).

A l'extraordinaire, la Commune investit pour 2.644.560,65 € à l'exercice propre, ce qui donne, avec les exercices antérieurs, un montant total d'investissement de 7.628.010,65 €.

Notons parmi ces investissements à l'exercice propre : 1.095.000 € pour des économies d'énergie, 769.000 € pour les voiries (y compris des réparations à la suite des inondations), 185.000 € pour la mobilité, 75.000 € pour la création d'un bassin d'orage, 50.000 € pour l'agrandissement du cimetière de Solwaster et 120.000 € d'aide au club de football de Jalhay afin de moderniser ses installations. A ce propos, il est à noter que la Commune a toujours soutenu ses clubs sportifs. En effet, après les 185.000 € d'aide au club de football de Sart, après les 440.000 € d'aide au club de tennis de table de Tiège, c'est naturellement au tour du club de Jalhay d'être aidé.

Quelques chiffres.

1. Budget ordinaire (permettant le fonctionnement de la commune).
Les recettes sont de 10.994.939,89 € ;
Les dépenses sont de 10.892.943,03 € ;
Ce qui laisse un boni de **101.996,86 €** à l'exercice propre ;
A ce boni, on ajoute le boni des exercices antérieurs de 1.118.338,49,79 €.
Au final, on obtient un boni de 1.220.335,35 €.
A ce boni on prélève 621.791,35 € pour le fonds de réserve ordinaire et pour financer l'extraordinaire.
Le résultat général devient **598.544,00 €**
2. Budget extraordinaire (investissements).
Les investissements (au propre et exercices antérieurs) sont de 7.628.010,65 € ;
3. Les dépenses de dette.
Les charges de dette (intérêts et remboursements) s'élèvent à 777.274 €, soit 89 € par habitant.8

info



COLLECTE
PORTE À PORTE

MON CONTENEUR EN LIGNE : RAPPEL ET NOUVEAUTÉ !



Vous le savez sûrement, il vous est possible de consulter votre production de déchets



COMMENT ?



Rendez-vous sur le site internet d'Intradel « **Mon conteneur en ligne** »

Accédez à mon conteneur en ligne par ici

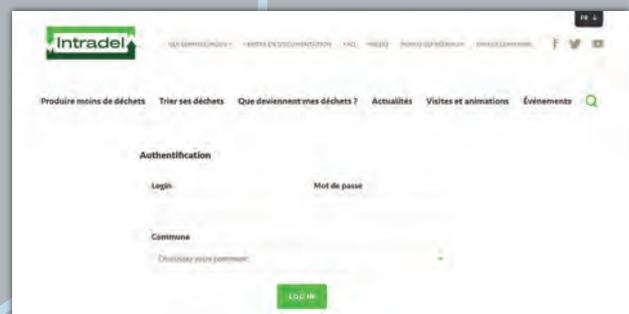


AUTHENTIFICATION

Pour ce faire, rien de plus simple : munissez-vous du **login** et **mot de passe** qui vous ont été communiqués lors du démarrage de la collecte en conteneurs sur votre commune et identifiez-vous.

Vous avez oublié vos identifiants ?

> Pas de problème : contactez le call-center d'Intradel au **04 240 74 74** afin que ceux-ci soient renouvelés et vous soient envoyés par courrier postal.



NOUVEAUTÉ

Il est désormais possible de **consulter vos apports à quotas au recyparcs** via cette même page > « Mon conteneur en ligne ». Gérer ceux-ci n'en sera maintenant que plus simple !



infos



04 240 74 74
www.intradel.be

Passez à la collation

Plus que jamais impliqués dans la démarche du zéro déchet (ZD), Intradel et votre commune ont créé un magazine qui sera distribué à tous les élèves de primaire et de maternelle, tous réseaux confondus, durant la semaine européenne de réduction des déchets.

L'objectif : la réalisation de collations « ZD » en toute simplicité.

Ce dernier contiendra notamment 12 recettes savoureuses et faciles à mettre en œuvre, créées spécialement par deux chefs de renom, Julien Lapraille et Jean-Philippe Darcis. Les deux ambassadeurs ont concocté de jolies collations qui séduiront tant les petits que les grands gourmands :

1. Marbré tendre à la banane
2. Cake à l'orange
3. Biscuits viennois aux 4 épices (sans gluten)
4. Crêpe roulée à la confiture de saison
5. Tarte de légumes et fromage frais
6. Barquette à la fraise
7. Financier aux amandes et à la framboise
8. Biscuit joyeux à la noisette
9. Gaspacho de tomates multi légumes
10. Barre de brisures de biscuits, fruits secs et baies de Goji
11. Carrot cake aux noix (sans laitage)
12. Gâteau aux pommes

Afin d'inciter la famille entière à s'inscrire dans cette démarche plus saine pour la santé et l'environnement, les chefs ont pris soin de réaliser quelques imitations de marques bien connues qu'on retrouve dans la grande distribution. Finalement, quoi de mieux que le fait maison !

ZÉRO DÉCHET !

La réalisation de ces recettes est aussi l'occasion rêvée de partager un chouette moment en famille, de bénéficier de collations plus saines, moins sucrées et à moindre coût.

Le magazine proposera également :

- Une série de **trucs et astuces** pour intégrer la logique « ZD » dans la vie quotidienne sans trop de contraintes.
- Des **témoignages** d'expériences de familles qui s'inscrivent dans la démarche, chacune à son niveau, et qui mettent en lumière les bénéfices obtenus, mais aussi les difficultés rencontrées.
- Des conseils pour conserver les aliments.

➤ **ENCORE PLUS LUDIQUE ET PLUS FACILE : Chaque mois, la vidéo d'une des recettes réalisées par nos deux chefs sera diffusée sur les réseaux sociaux de votre commune.**

Principes « 0 déchet » appliqués dans les recettes

1. Utiliser des produits de saison disponibles en vrac.
2. Utiliser des aliments en fin de vie que vous avez tendance à jeter habituellement (ex. : des bananes noircies donneront beau coup de goût à vos préparations...).
3. Éviter d'utiliser des accessoires jetables (ex. : beurrer votre moule au lieu d'utiliser du papier de cuisson...).



Balades guidées

Découvrez notre agenda et bloquez les balades qui vous intéressent. Nos guides vous emmènent à la découverte de notre magnifique région.

Nos balades à thème vous permettent de partir à la rencontre de la flore, de la faune, de la nature et de notre patrimoine.

Profitez également des promenades qui s'adressent spécialement aux enfants.

Prix : 2€ par personne – enfants de moins de 15 ans, gratuit.

Chiens calmes tenus en laisse admis sauf mention contraire dans l'intitulé.

Inscription obligatoire :

087/47 47 37 ou

info@tourismejalhaysart.be

Avril

Mercredi 6 :

« Balade nature spéciale enfants »
Un parent accompagnant – non accessible aux poussettes
Durée : de 14h00 à 16h00
Départ : Parking de la Gileppe à 14h00

Samedi 9 :

« Le monde des castors : sortie en soirée pour découvrir et observer les castors »
Distance : +/- 6 kms
Départ : Eglise de Tiège à 18h00 (covoiturage)
Chiens non admis

Dimanche 17 :

A la découverte de notre région
« Un joli cours d'eau : le Wayai »
Distance : +/- 8 kms
Départ : Office du Tourisme de Sart à 13h30 et covoiturage

Mai

Dimanche 15 :

A la découverte de notre région « Quand le coucou nous accompagne à Wihonfagne »
Distance : +/- 8 kms
Départ : Solwaster et covoiturage à 13h30

Dimanche 22 :

« Les castors : pour ou contre ? Ils modifient le milieu. Nous irons à la découverte de leur habitat, de leurs barrages »
Distance : +/- 9 kms

Départ : Eglise de Tiège à 13h30
Chiens non admis

Dimanche 29 :

« Découverte du monde des oiseaux avec les rapaces en particulier »
Distance : +/- 6 kms
Départ : Office du Tourisme de Sart à 13h30

Juin

Samedi 4 :

« Le monde des castors : sortie en soirée pour découvrir et observer les castors » (2 groupes)
Distance : +/- 6 kms
Départ : Eglise de Tiège à 19h00 (covoiturage)
Chiens non admis

Vendredi 10 :

Balade en wallon en soirée
« Po lès wêdes, les vêyes è les bwès – Par les prairies, les vieux chemins et les bois »
Distance : +/- 10 kms
Départ : OTJS à 18h30

Dimanche 19 :

« A la découverte de nos plantes, fleurs et baies comestibles »
Distance : +/- 3 kms - Durée 3 heures
Départ : Office du Tourisme de Sart à 9h30

Juillet

Dimanche 3 :

« Découverte de Sart, son patrimoine riche et varié, très bien conservé, ses légendes, ses coins secrets, son chêne pluricentenaire »
Distance : +/- 2kms - Durée : de 14h00 à 16h00
Départ : Office du Tourisme de Sart à 14h00

Mercredi 6 :

« Découverte de la Fagne »
Distance : +/- 5 kms
Départ : devant la brasserie de la Baraque Michel à 13h30
Chiens non admis

Dimanche 10 : « Au fil des rues de Solwaster, village de caractère aux anciennes fermettes pittoresques. Pays de Sotais au cœur d'une clairière »

Distance : +/- 2 kms - Durée : de 14h00 à 16h00
Départ : Eglise de Solwaster à 14h00

Mercredi 27 :

« Balade nature spéciale enfants »
Un parent accompagnant – non accessible aux poussettes
Durée : de 14h00 à 16h00
Départ : Office du Tourisme de Sart à 14h00

Août

Mercredi 3 : « Découverte de la Fagne »
Distance : +/- 5 kms
Départ devant la brasserie de la Baraque Michel à 13h30
Chiens non admis

Dimanche 7 : « Activité Bain de forêt » Balade bien-être, reconnaissance à l'essentiel en pleine conscience, moment de partage et de relaxation en pleine nature »
Le prix de cette activité est de 15€
Distance : +/- 3kms
Départ : Eglise de Solwaster à 14h
Chiens non admis

Dimanche 21 : « Découverte de Sart, son patrimoine riche et varié, très bien conservé, ses légendes, ses coins secrets, son chêne pluricentenaire »
Distance : +/-2 kms - Durée : de 14h00 à 16h00 - Office du Tourisme de Sart à 14h00

Samedi 27 :

« Le monde des chauves-souris »
Sortie en soirée pour découvrir et observer les chauves-souris
Distance : +/- 7 kms
Départ : Office du Tourisme de Sart à 19h30

Septembre

Samedi 10 : « A la découverte de nos plantes, fleurs et baies comestibles »
Distance : +/- 3 kms - Durée 3 heures
Départ : Office du Tourisme de Sart à 9h30

Samedi 17 :

« Balade champignons »
Emportez un panier et un petit couteau ainsi qu'un livre d'identification si vous en disposez.
Inscription obligatoire à l'Office du Tourisme. Nombre limité à 20 personnes
Durée : +/- 3 heures
Départ : Office du Tourisme de Sart à 9h15
Chiens non admis

Expositions

Exposition photos de
Jean-Paul JANSEN
Du vendredi 11 mars au dimanche 27 mars 2022



Exposition de peinture de Marie-Claire BECKERS
« Les femmes au chapeau »
Du vendredi 1 avril au dimanche 17 avril 2022



Exposition de Suzy ROSSBACH
« Mes Aquarelles »
Du vendredi 22 avril au dimanche 8 mai 2022



Exposition d'aquarelles et décoration sur porcelaine
de Christine BOUTET
« Finesse de l'aquarelle, élégance de la porcelaine »
Du vendredi 13 mai au dimanche 29 mai 2022



Exposition de Patchworks de Simone JEROME
« Art textile »
Du vendredi 3 juin au dimanche 19 juin 2022



Exposition de peinture de Brigitte BEGUIN
« Tout en couleur »
Du vendredi 24 juin au dimanche 10 juillet 2022



Exposition peinture acrylique sur plexi de Serge Michel
« Reliefs et transparences »
Du vendredi 15 juillet au dimanche 31 juillet 2022



Exposition photos de Dominique DUMONT
« 15 ans de photos numériques ... Mes préférées...! »
Du vendredi 5 au dimanche 21 août 2022



Exposition de Jocelyne YANSENNE
Sculptures « ElémenTerre »
Du vendredi 26 août au dimanche 11 septembre



Parcours des artistes et des artisans

24 AVRIL
11H -17H

Une quarantaine d'artistes
Peinture Couture Photos
Déco Sculpture Bijoux
Rencontres littéraires

**PARCOURS
D'ARTISTES ET
D'ARTISANS**

3 LIEUX DE RENCONTRES ARTISTIQUES
Maison communale de Jalhay
Ecole communale de Jalhay
Salle de la jeunesse de Jalhay

1 LIEU DE RENCONTRES LITTÉRAIRES
Café / Librairie / Tea Room / Abc café

Adresse : Rue de la
Fagne, 4845 JALHAY

Nous espérons pouvoir organiser le 24 avril prochain le marché d'artisanat qui avait été prévu en 2020 et annulé à la suite de la crise COVID.

Cet évènement vise à mettre à l'honneur les artistes et artisans de notre région et se tiendra à Jalhay.

Faire connaître au grand public l'art de la sculpture et de la peinture, le travail du bois, la fabrication de bijoux artisanaux, l'art textile, la vannerie, la réalisation d'œuvres en papier mâché, le tricot(...) est le but de ce marché.

Un stand pour écrivains est également programmé avec une dédicace éventuelle.

Un bar est également prévu pour autant que les conditions sanitaires nous le permettent.

Nous nous réjouissons de pouvoir réunir autant d'artistes et d'artisans sur un même lieu.

Activité prévue le 26 mars en collaboration avec la Maison du Parc-Bostrange. Les cours d'eau : acteurs essentiels de notre biodiversité.

Cette année, à l'occasion des Journées Wallonnes de l'Eau, nous vous proposons d'en apprendre davantage sur un élément essentiel de notre biodiversité: nos cours d'eau.

Quel est leur rôle, quelles faune et flore les composent, l'évolution climatique a-t-elle un impact sur eux? Autant de questions auxquelles Sarah Guillaume, de la Maison Nature du Parc de Bostrange aura à cœur de répondre. Après ce petit exposé, c'est un parcours de quelques kilomètres le long de l'eau qui vous sera proposé!

Partants? Rendez-vous le samedi 26 mars, à 14h00 à la salle polyvalente de l'école maternelle de Solwaster!
Inscriptions et informations à l'Office du Tourisme de Jalhay Sart info@tourismejalhaysart.be 087/47 47 37

Découvrez notre actualité: www.tourismejalhaysart.be - #tourismejalhay - @visitjalhay

LES JOURNÉES WALLONNES
DE L'EAU

Conférence et balade
« Les cours d'eau, éléments essentiels
de nos paysages »

🕒 samedi 26 mars
14h - 16h30

📍 Salle polyvalente de l'école de Solwaster, 22
rue Henri Fonck - Jalhay

Inscription : Office
du Tourisme de Jalhay
Sart 087/47 47 37
info@tourismejalhaysart.be

Journée wallonne de l'eau 2022

Conférence et balade « Les cours d'eau,
élément essentiel de nos paysages »

Les journées
Wallonnes
de l'eau

du 12 au 27
mars 2022

📅 Samedi 26 mars - Jalhay
(de 14h à 16h30)

Nous vous proposons d'en apprendre davantage sur un moteur essentiel pour l'évolution d'un paysage : nos cours d'eau. Quel est leur rôle pour la biodiversité, l'être humain et nos paysages ? L'évolution climatique a-t-elle un impact sur eux ? Autant de questions auxquelles Philippe Laschet et Sarah Guillaume, chargés de mission au Parc naturel Hautes Fagnes - Eifel auront à cœur de répondre. Après un petit exposé, une promenade interactive de quelques kilomètres vous sera proposée !

RDV : Salle polyvalente de l'école de Solwaster, 22 rue Henri Fonck à Solwaster-Jalhay. **PMR** : Non.
A prévoir : Chaussures de marche et vêtements adaptés à la météo.
Organisateur : Office du Tourisme de Jalhay Sart et Maison du Parc Bostrange.
Inscription : Office du Tourisme de Jalhay Sart :
087/47 47 37 - info@tourismejalhaysart.be

2022 : Le C.P.A.S. de JALHAY fera peau neuve

Les travaux de transformation de l'ancienne Administration communale de Sart abritant les bureaux du CPAS débuteront après la rentrée scolaire 2022 pour une durée estimée à 2 ans.

Ce seront des travaux d'une grande ampleur : au programme, la démolition de l'ensemble du bâtiment est prévue, excepté les 3 façades avant du bâtiment qui seront conservées afin de préserver le caractère architectural de la place de Sart.

Ces travaux vont sensiblement impacter l'organisation du CPAS, sans en affecter les services offerts à la population :

- **Les permanences** organisées à SART auront lieu dans un bureau au **rez-de-chaussée de la Maison Bronfort** dès le mois de mai 2022, de 09h00 à 11h00, mais également sur rendez-vous.
- Les permanences organisées à JALHAY se dérouleront toujours dans le bureau du CPAS au sein de l'administration communale de 09h00 à 11h00 et également sur rendez-vous.
- **Les services administratifs** seront quant à eux transférés dans deux bureaux du **parc artisanal de Roquez** le temps de la durée des travaux.

TRANSFORMATION DU BÂTIMENT AFFECTÉ AU SERVICE DU C.P.A.S. À SART Vue 3D - Nouvelle entrée - Façades arrières transformées

